

# Décret du ministère de l'environnement

## sur le contenu des modèles de plans de construction et des inspections réglementaires

Conformément à la décision du ministère de l'environnement, les dispositions suivantes sont adoptées en vertu des articles 60, 61, 69 et 72 de la loi sur la construction (751/2023), telle que modifiée par les articles 61 et 69 de la loi 897/2024 :

### Chapitre 1

#### Dispositions générales

##### Section 1

##### *Champ d'application*

Le présent décret s'applique au contenu, au mode de présentation, aux données lisibles par machine et au format des modèles de plans de construction, des modèles tels que construits et des plans spécifiques.

Il s'applique également au format lisible par machine et au contenu des données relatives aux inspections réglementaires des bâtiments et à la réunion de lancement, qui doivent être transmises au système d'information sur l'environnement bâti.

##### Article 2

##### *Format lisible par machine*

Au sens du présent décret, on entend par *format lisible par machine* un format et une structure de données ou de fichier qui permettent à des programmes ou à des logiciels d'identifier, de reconnaître et d'extraire facilement des ensembles de données, des données individuelles et des structures d'ensembles de données et de fichiers.

Le format lisible par machine ne désigne pas les formats de fichier ou données créés par photographie, conversion en format électronique ou par tout autre procédé comparable, dont le résultat exige une reconnaissance optique de caractères, une vision par ordinateur ou tout autre outil ou technologie similaire pour identifier, reconnaître et extraire les données.

##### Article 3

##### *Format de fichier du modèle de données*

Pour les modèles de données visés dans le présent décret, le format de fichier est un fichier Industry Foundation Classes (ci-après dénommé *IFC*), version 4.3.2.0 ou une version ultérieure. Le fichier doit respecter la vue d'échange de données Reference View.

Le fichier IFC doit être enregistré au format IFC-SPF.

### Chapitre 2

## **Modèles de données et données lisibles par machine pour les modèles de conception, les modèles tels que construits et les plans spécifiques**

### Article 4

#### *Modèle de conception*

Le modèle de conception d'un bâtiment se compose d'un ou de plusieurs modèles de données du bâtiment et du modèle de données du site de construction.

Le modèle de conception doit contenir les données prévues aux articles 7 et 8 du présent décret ainsi que celles visées aux annexes 1 et 2.

Les dispositions des paragraphes 1 et 2 concernant les modèles de conception du bâtiment s'appliquent également aux projets de construction.

### Article 5

#### *Données lisibles par machine du plan du bâtiment*

Si le maître d'ouvrage ne fournit pas les données du bâtiment sous forme de modèle de données visé à l'article 4, les données lisibles par machine fournies à la place du modèle de données doivent contenir les informations prévues aux annexes 1 et 3.

### Article 6

#### *Systèmes de coordonnées utilisés*

L'emplacement du projet de construction doit être défini dans un système de coordonnées et un système altimétrique reconnus à l'échelle nationale, de manière à permettre le référencement automatique dans le système récepteur.

La demande de permis doit utiliser un système de coordonnées uniforme pour l'ensemble des données de la demande.

### Article 7

#### *Modèle de données du site de construction.*

Le modèle de données du site de construction doit contenir la géométrie de la zone sous forme de modèle tridimensionnel. Le modèle tridimensionnel doit être délimité selon les limites du site de construction. La surface du sol représentée dans le modèle doit être modélisée de manière à faire apparaître les variations d'altitude du terrain.

Le modèle de données du site de construction ne doit être fourni que si les travaux de construction, de rénovation ou autres modifications concernent le terrain de construction lui-même.

Le modèle de données du site de construction doit inclure les informations relatives au terrain mentionnées à l'annexe 1.

#### Article 8

##### *Modèle de données du bâtiment*

Le modèle de données du bâtiment doit être modélisé par niveaux. Il doit contenir les éléments de construction, les espaces et les unités d'habitation situés dans le bâtiment.

Les éléments de construction de l'enveloppe extérieure doivent être distingués des éléments de construction intérieurs. Le type de chaque élément de construction doit être défini. Les éléments de construction doivent indiquer s'ils sont nouveaux, conservés ou démolis.

#### Article 9

##### *Modèle de données de plan spécifique*

Le modèle de données doit contenir les données essentielles conformément aux annexes 4 et 5, les données relatives aux éléments de construction, les données relatives aux systèmes et les données relatives aux composantes de produits.

Le modèle de données du plan spécifique doit être modélisé par niveaux.

#### Article 10

##### *Données lisibles par machine du plan spécifique*

Les données lisibles par machine soumises à la place du modèle de données du plan spécifique doivent contenir les informations prévues à l'annexe 4.

#### Article 11

##### *Modèle tel que construit*

Le modèle tel que construit doit contenir les données réalisées conformément à l'article 4 ainsi qu'aux annexes 1 et 2. Le modèle tel que construit du plan spécifique doit contenir les données réelles conformément à l'article 9 ainsi qu'aux annexes 4 et 5.

#### Article 12

##### *Données des plans mis à jour réalisés*

Les plans mis à jour réalisés doivent contenir les données réelles conformément à l'article 5 ainsi qu'aux annexes 1 et 3. Les plans spécifiques mis à jour réalisés doivent contenir les données réelles conformément à l'article 10 ainsi qu'à l'annexe 4.

### Chapitre 3

#### **Données lisibles par machine relatives aux inspections réglementaires**

##### Article 13

###### *Format de données lisibles par machine pour les inspections réglementaires et la réunion de lancement*

La commune transmet au système d'information sur l'environnement bâti les données visées à l'article 14 du présent décret dans un format et une structure pris en charge par l'interface technique de ce système d'information.

##### Article 14

###### *Données à transmettre concernant les inspections réglementaires*

Les données suivantes relatives aux inspections réglementaires doivent être transmises au système d'information sur l'environnement bâti :

- 1) l'identifiant permanent du bâtiment ou un autre identifiant du bâtiment ;
- 2) le type d'inspection ;
- 3) le prénom et le nom de la personne ayant effectué l'inspection ;
- 4) le statut de l'inspection ;
- 5) indication précisant si une telle inspection est requise par la réglementation en matière de licence ; et
- 6) la date de l'inspection.

Doivent également être transmises les informations relatives aux observations faites lors de l'inspection et à l'objet de l'inspection, si de telles informations ont été recueillies.

Les dispositions des paragraphes 1 et 2 s'appliquent également à la réunion de lancement.

##### Article 15

###### *Entrée en vigueur*

Le présent décret entre en vigueur le 1er janvier 2026.

Helsinki, le 22 décembre 2025

Sari Multala, ministre de l'environnement et du climat

Vesa Putkonen, spécialiste

## Annexe 1

Données de base et données de base lisibles par machine des modèles de planification et des modèles conformes à l'exécution au niveau du dessin principal

Explication : x = significatif si des informations sont disponibles ; r = également marqué dans le modèle de données du chantier

Catégorie	Attribut		Explication
Modèle de données pour la construction	Modèle de données pour la construction	r	
Concepteur	Nom du concepteur	r	
	Dénomination commerciale	r	Titre commercial
Chantier	Nom	r	
	Dénomination cadastrale	r	
	Identifiant de parcelle de terrain	x, r	
	Adresse	r	
	Identifiant permanent du plan	x, r	
	Situation en matière de planification	r	
Mesure de construction	Nom de la mesure de construction		
	Rénovation des bâtiments	x	
	Domaine de changement	x	Extension, modification ou rénovation
	Construction commerciale		Valeur : oui/non
Chantier de construction	Nom		
	Adresse du chantier		
	Temporaire	x	
	Type de propriétaire		
	Type de connexion réseau	x	Plusieurs réponses sont possibles
	Nombre d'emplacements pour vélos		
Station de recharge	Tuyauteries		Valeur : oui/non
	Autres itinéraires de ligne		Valeur : oui/non
	Précâblage		Valeur : oui/non
	Nombre de stations de recharge		
Bâtiment	Identifiant permanent du bâtiment		Modèle de l'ouvrage

			tel que construit et modification
Données sur l'utilisation des bâtiments	Nombre prévu d'utilisateurs du bâtiment	x	
	Durée de vie prévue du bâtiment	x	
Domaine d'utilisation	Type d'utilisation prévue		
Matériau de construction de la structure porteuse	Type de matériau de construction de la structure porteuse		Plusieurs valeurs sont possibles
	Méthode de construction		
Source d'énergie de chauffage	Type de source d'énergie de chauffage		Plusieurs valeurs sont possibles
Type de chauffage	Type de méthode de chauffage		Plusieurs valeurs sont possibles
Matériau de construction pour façades	Type de matériau de construction utilisé pour la façade		Plusieurs valeurs sont possibles
Informations relatives à l'enveloppe extérieure	Surface totale		
	Surface au brute sol		
	Superficie brute au sol en termes de droits de construction		
	Hauteur		
	Nombre d'étages		
	Volume		
	Relation avec la surface du sol		
Données relatives à l'intérieur des bâtiments	Surface totale	x	
	Surface de cave	x	
	Surface de combles	x	
Partie du bâtiment	Nombre de personnes dans la zone de rassemblement	x	
	Identifiant de pièce pour le bâtiment	x	
	Motifs justifiant le zonage du bâtiment	x	
	Type de méthode de refroidissement		
	Type de méthode de ventilation		
	Type d'eau domestique		
	Type de traitement des eaux usées		
	Classe d'incendie		
	Classe de performance énergétique	x	

	Sous-indice de classe de performance énergétique	x	
Équipement pour la partie du bâtiment	Type d'équipement	x	Plusieurs valeurs sont possibles
Réseau interne	Câblage optique pour le câblage générique		Nouveau bâtiment et modification, valeur : oui/non
	Câblage couplé pour le câblage générique		Nouveau bâtiment et modification, valeur : oui/non
	Réseau d'antennes		Nouveau bâtiment et modification, valeur : oui/non
	Réseau de fibre optique existant		Modification, valeur : oui/non
Changement de chantier	Modification de la superficie totale	x	
	Modification de la surface brute au sol	x	
	Évolution de la surface au sol brute en termes de droits de construction	x	
	Modification de la surface au sol	x	
	Modification de la surface de cave	x	
	Modification du nombre d'étages	x	
	Modification du volume	x	

Annexe 2

Informations relatives à l'emplacement, à l'espace et aux composants pour les modèles de planification et les modèles conformes à l'exécution au niveau du dessin principal

Explication : x = significatif si les informations sont disponibles

Catégorie	Attribut		Explication
Emplacement	Système de coordonnées ETRS89		
	Coordonnée est		Point d'origine du modèle IFC
	Coordonnée nord		Point d'origine du modèle IFC
	Système de coordonnées de hauteur		
<b>Installations</b>			
Appartement	Identifiant de l'appartement	x	Modèle et modification de l'ouvrage tel que construit, plusieurs appartements sont possibles
	Utilisation prévue de l'appartement	x	
	Lettre d'identification de la cage d'escalier		
	Nombre d'appartements		
	Lettre identifiant les appartements créés en divisant un seul appartement original	x	
	Nombre de pièces		
	Surface au sol		
	Type de cuisine		
	Étage de l'appartement		
	Extension de l'étage de l'appartement	x	
	Type d'équipement		Plusieurs équipements sont possibles
	Type de modification	x	
Abri anti-aérien	Nom	x	Identifiant unique, plusieurs abris antiaériens sont

			possibles
	Zone d'abri		
	Nombre d'abris		
	Catégorie d'abri anti-aérien		
	Abri anti-aérien collectif	x	
	<b>Attribut</b>		
Statut	Numéro de la pièce		
	Type prédéfini	x	
	<b>Caractéristique</b>		
	Classification de l'espace des pièces		
	Nombre de personnes dans l'espace	x	
	Accessibilité	x	
	Est extérieur	x	
<b>Éléments de construction</b>			
	<b>Attribut</b>		
	Type		
	Type prédéfini	x	
	<b>Caractéristique</b>		
	Une partie de l'enveloppe extérieure		
	Porte-charge	x	
	État du composant		
	Facteur de transmission thermique	x	
	Isolation acoustique	x	
	Classe d'incendie	x	
<b>Ascenseurs et portes d'accès</b>			
Ascenseur	Nom	x	Identifiant unique, il peut y avoir plusieurs ascenseurs
	Type prédéfini	x	
	Type d'ascenseur	x	
	Nombre de personnes	x	
	Capacité porteuse	x	
	Hauteur de porte	x	

	Largeur de porte	x	
	Ascenseurs pour sapeurs-pompiers	x	Valeur : Oui/Non
	Largeur interne	x	
	Longueur interne	x	
Porte d'accès	Nom	x	Identifiant unique, plusieurs portes d'accès possibles
	Type prédéfini	x	
	N'est pas entravé	x	Valeur : Oui/Non
	C'est la voie d'accès des services de secours.	x	Valeur : Oui/Non
	Identifiant de l'adresse de la porte d'accès		
	Type d'entrée		
	Système de coordonnées ETRS89		
	Coordonnée est		
	Coordonnée nord		

Annexe 3

Informations lisibles par machine sur les installations et les composants

Explication : x = significatif si les informations sont disponibles

Catégorie	Attribut		Explication
<b>Installations</b>			
Appartement	Identifiant de l'appartement	x	Plusieurs appartement sont possibles
	Utilisation prévue de l'appartement	x	
	Lettre d'identification de l'escalier		
	Nombre d'appartements		
	Lettre identifiant les appartements créés en divisant un seul appartement original	x	
	Nombre de pièces		
	Surface au sol		
	Type de cuisine		
	Étage de l'appartement		
	Extension de l'étage de l'appartement	x	
	Type d'équipement		Plusieurs pièces d'équipement sont possibles
	Type de modification d'appartement	x	
	Abri anti-aérien	Nom	x
Zone d'abri			
Nombre d'abris			
Catégorie d'abri anti-aérien			
Abri collectif anti-aérien		x	
<b>Ascenseurs et portes d'accès</b>			
Ascenseur	Nom	x	Identifiant unique, il peut y avoir plusieurs ascenseurs
	Type d'ascenseur	x	
	Nombre de personnes	x	

	Capacité porteuse	x	
	Hauteur de porte	x	
	Largeur de porte	x	
	Ascenseur pour sapeurs-pompiers	x	Valeur : Oui/Non
	Largeur interne	x	
	Longueur interne	x	
Porte d'accès	Nom	x	Identifiant unique, plusieurs portes d'accès sont possibles
	N'est pas entravé	x	Valeur : Oui/Non
	C'est la voie d'accès des services de secours.	x	Valeur : Oui/Non
	Identifiant de l'adresse de la porte d'accès		
	Type d'entrée		
	Système de coordonnées ETRS89		
	Coordonnée est		
	Coordonnée nord		

Annexe 4

Données de base et données de base lisibles par machine des modèles de données spécifiques au projet et des modèles conformes à l'exécution

Explication : x = significatif si les informations sont disponibles

<b>Catégorie</b>	<b>Attribut</b>		<b>Explication</b>
Plan spécifique	Type de plan spécifique		
Concepteur	Nom du concepteur		
	Dénomination commerciale		Titre commercial
Mesure de construction	Domaine de changement	x	
	Type de mesure de construction		
	Rénovation des bâtiments	x	
Chantier	Nom		
	Adresse du chantier		
Bâtiment	Identifiant permanent du bâtiment		Modèle conforme à l'exécution et travaux de modification
Partie du bâtiment	Classe d'incendie		
Domaine d'utilisation	Type d'utilisation prévue		

Annexe 5

Emplacement, composants et détails du système des modèles de données spécifiques au projet et des modèles conformes à l'exécution

Explication : x = significatif si les informations sont disponibles

<b>Catégorie</b>	<b>Attribut</b>		<b>Explication</b>
Emplacement	Système de coordonnées ETRS89		
	Coordonnée est		Point d'origine du modèle IFC
	Coordonnée nord		Point d'origine du modèle IFC
	Système de coordonnées de hauteur		
Éléments de construction			Plans de conception des structures
	<b>Attribut</b>		
	Type		
	Type prédéfini	x	
	<b>Caractéristique</b>		
	Compartimentage	x	
	Capacité de charge	x	
	Résistance au feu	x	
Systèmes			
	<b>Caractéristique</b>		
	Type de système		
	Catégorie de système		
	Code du type de système		
	Type de système		
	Description générale du type de système		
Composants de produits			
	<b>Caractéristique</b>		
	Système CVC		
	Contenu des données CVC		
	Composant de produit CVC		

	Systèmes d'automatisation des bâtiments		
	Contenu des données relatives à l'automatisation des bâtiments		
	Composante de produit pour l'automatisation des bâtiments		
	Systèmes électriques		
	Contenu des données électriques		
	Composante de produit électrique		
	Système de technologie du bâtiment		
	Contenu des données relatives aux systèmes de construction		
	Composante de produit du système de construction		
	Contenu des données relatives aux systèmes de construction courants		
	Domaine d'utilisation		